



RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2016-2017 EN POULES PONDEUSES

UNE MEILLEURE VALORISATION EN BIO

Tous les 2 ans, les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et ex-Poitou-Charentes) réalisent une enquête auprès des producteurs de poules pondeuses avec parcours pour obtenir des références technico-économiques. Les données d'élevage en plein air, en Label et en bio sont ainsi analysées, permettant d'établir des comparaisons et de fournir des éléments aux producteurs en place, ainsi qu'aux porteurs de projet.

Les résultats concernent des lots de poules pondeuses réformées en 2016 jusqu'à mi-2017. L'échantillon enquêté porte sur 31 élevages dont 12 en plein air, 6 en Label Rouge et 13 en bio ayant sorti au total 41 lots durant la période étudiée. Outre les données techniques, les principales charges variables (aliments, poulettes, électricité, traitements vétérinaires, désinfection, main-d'oeuvre temporaire...) ont été collectées. Les charges fixes (annuités, assurances, frais de gestion, entretien, main-d'oeuvre permanente, MSA...) ont également été répertoriées pour permettre d'obtenir le solde disponible par poule et par an.

Le tableau ci-après, récapitule les principaux résultats techniques pour les 3 modes d'élevage :

TYPE D'ÉLEVAGE	PLEIN AIR	LABEL	BIO
NOMBRE D'ÉLEVAGES	12	6	13
NOMBRE DE LOTS	14	8	19
TAILLES DE LOTS	14 330	4 560	7 750
DURÉE DE PRÉSENCE (j)	399	360	364
NOMBRE D'OEUF/POULE/LOT (g)	310,9	303,4	304,5
POIDS D'OEUF (kg/poule/lot)	20,39	16,76	19,13
INDICE DE CONSOMMATION	2,39	2,46	2,43
ALIMENTS (kg/poule/lot)	46,1	43,3	47,0

3/4 DES CHARGES VARIABLES LIÉES À L'ALIMENTATION

Le nombre de lots en Label Rouge étant faible, les comparaisons se feront entre les lots de plein air et de bio.

Les élevages en bio se distinguent par une durée de présence plus courte, ce qui impacte la production d'oeufs par poule (304,5 au lieu de 310,9 pour le plein air) et en corollaire le poids d'oeuf (19,13 kg au lieu de 20,39 kg).

L'indice de consommation est également supérieur en bio (2,43 au lieu de 2,39 en plein air), soit au final un écart de près d'1 kg par poule sur la durée du lot (47 kg au lieu de 46,1 kg en plein air). L'effectif moyen de l'enquête étant de 7 750 poules en bio, cela représente une "surconsommation" de l'ordre de 7 tonnes d'aliments, soit près de 4 000 € pour un aliment à 565 € la tonne. La consommation d'aliments reste le point principal à

surveiller ; ce poste représentant les 3/4 des charges variables.

DE L'IMPORTANCE DES FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

En analysant les charges variables (voir tableau ci-après), on constate un écart de 0,40 €/poule/an en défaveur du bio, lié principalement au poste main-d'oeuvre temporaire. Ce dernier concerne le personnel employé pour la mise en place des poules en début de lot, leur enlèvement et parfois le nettoyage du bâtiment et du matériel après le départ du lot. Le poste électricité est également supérieur, mais il reste difficile à calculer car rares sont les poulaillers disposant d'un compteur spécifique permettant de déterminer exactement la consommation réelle. Il s'agit donc généralement d'une estimation qui peut être sujette à discussion. Les dépenses de santé sont quasiment similaires (0,13 €/poule en bio contre 0,14 € en plein-air).

Détail des charges variables

POSTE (€/POULE/LOT)	PLEIN AIR	LABEL	BIO
EAU	0,09	0,12	0,11
ELECTRICITÉ	0,16	0,19	0,26
DÉPENSE DE SANTÉ	0,14	0,09	0,13
DÉSINFECTION	0,06	0,12	0,09
MO TEMPORAIRE	0,11	0,12	0,41
AUTRES	0,03	0,02	0,06
TOTAL	0,61	0,66	1,11

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT

L'étude des charges fixes nous montre qu'elles s'élèvent en moyenne à 4,64 €/poule en bio contre 4,36 € en plein air. Les frais d'assurance (à taille égale de cheptel, il faut un bâtiment plus grand en bio qu'en plein air du fait d'une densité moindre), les frais d'entretien (il y a eu plus de rénovations réalisées en bio) et les frais d'annuités sont supérieurs en bio.

En revanche, le poste main-d'oeuvre permanente est nettement inférieur (0,10 €/poule versus 0,53 € en plein-air), ce qui laisse supposer qu'il y a moins de salariés en bio. La main-d'oeuvre occasionnelle est en effet, un levier plus souvent utilisé ; ceci expliquerait l'écart de 0,30 €/poule observé en bio sur le poste main-d'oeuvre temporaire.



Poules bio sur parcours

TÉLÉCHARGEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS

Fruit d'un travail commun entre les Chambres d'Agriculture de Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres, Observatoire Technico-Economiques Poules Pondeuses avec Parcours a été publié en janvier 2018. Retrouvez cette brochure en téléchargement sur : <http://www.chambre-agriculture-finistere.fr/cai/synagri.nsf/pages/act-resultats-technico-economiques-en-poules-pondeuses-avec-parcours>

Détail des charges fixes

POSTE (€/POULE/LOT)	PLEIN AIR	LABEL	BIO
ASSURANCES	0,26	0,39	0,34
ENTRETIEN	0,15	0,13	0,36
FRAIS DE GESTION	0,12	0,54	0,31
MO PERMANENTE	0,53	0,06	0,10
MSA	0,76	0,91	1,07
AUTRES	0,15	0,15	0,15
ANNUITÉS	2,39	0,39	2,51
TOTAL	4,36	2,57	4,64

En conclusion, une fois les différentes charges déduites, nous obtenons un solde disponible de 4,97 €/poule en bio contre 1,66 €/poule en plein air.

La meilleure valorisation des oeufs en bio et un marché demandeur, et déficitaire pour l'instant, expliquent cet écart de rémunération. Petit bémol cependant, car ce solde était de 6,07 €/poule en 2012 et de 5,45 € en 2014. On constate donc une érosion régulière de ce dernier. Va-t-elle se poursuivre ? Les nombreux projets de construction en cours tant en Nouvelle-Aquitaine qu'en Pays de la Loire et la nécessaire reconversion des élevages de poules pondeuses en cage à l'horizon 2020-2022 ne risquent-ils pas d'entraîner une surproduction ?

Espérons que les différentes organisations de production sachent s'entendre pour maîtriser ce développement.

rédigé par

Gérard KERAVAL

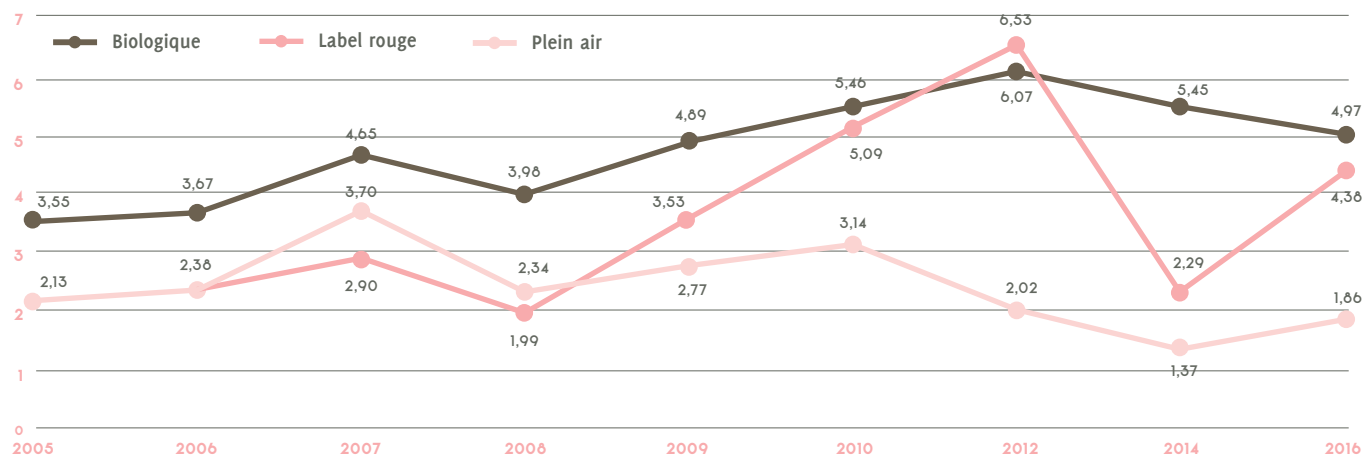
Conseiller avicole

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

crédit photo

CDA 79

Évolution du solde disponible



Source : résultats enquête poules pondeuses parcours Chambre d'agriculture Grand Ouest 2017